

Animateur enfance - jeunesse (h/f)

Offre n° O021251118001029

Publiée le 18/11/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNAUTE DE COMMUNES TILLE ET VENELLE

Située à mi-distance entre DIJON et LANGRES, la communauté de communes Tille et Venelle (CCTIV) est composée de 18 communes et compte près de 5000 habitants.

Lieu de travail : 20 rue de la Patenée, Selongey (Côte d'Or (21))

Poste à pourvoir le : 01/12/2025

Date limite de candidature : 26/11/2025

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Education, animation et jeunesse > Techniques d'animation

Grade(s) recherché(s) : Adjoint d'animation

Métier(s) : [Animateur ou animatrice enfance-jeunesse](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste spécifique dans une collectivité de petite taille. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps non complet, 25h00 hebdomadaire

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

La communauté de communes Tille et Venelle recrute une personne, adjoint d'animation territorial, pour l'accueil Périscolaire de Salives et le Centre de Loisirs de Selongey.

Sous l'autorité de la directrice du multisite, vous concevez, proposez et mettez en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'accueil de loisirs périscolaire de SALIVES et du Centre de loisirs de Selongey.

Le contractant est amené à travailler sur l'ensemble des sites de la communauté de communes Tille et Venelle.

Contraintes horaires :

Les horaires par semaine pendant le temps scolaire :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis en périodes scolaires de 7h30 à 9h00, de 12h à 14h et de 17h à 18h45.

Les horaires par semaine pendant les 8 semaines de vacances scolaires :

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredi : 8h à 18h.

Temps de travail : 25h semaines « annualisées », pouvant aller jusqu'à 35 heures hebdomadaires « annualisées ».

Conditions de travail, risques professionnels, contraintes du poste:

- Agents biologiques
- Ambiance sonore (environnement bruyant)

Contrat : CDD du 1er décembre 2025 au 31/08/2026, renouvelable.

Poste à pourvoir dès que possible par voie statutaire ou par voie contractuelle.

Date limite de candidature: le 26/11/2025.

Positionnement hiérarchique: supérieur hiérarchique direct
Encadrement d'agents: non

Missions / conditions d'exercice :

MISSIONS PRINCIPALES:

- Garantir la sécurité physique et affective des enfants
- Participer aux différents temps de la vie quotidienne des enfants
- Aménager des espaces en fonction des animations proposées dans le respect des règles de sécurité
- Être médiateur au sein du groupe d'enfants : gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie, être à l'écoute des enfants
- Contribuer à l'épanouissement des enfants
- Proposer des animations en lien avec le projet pédagogique
- Préparer et réaliser des animations
- Mettre en place un répertoire d'activités variées et adaptées
- Participer à la vie quotidienne de la structure
- Concevoir et animer le projet pédagogique de la structure avec le directeur de l'accueil et l'équipe d'animation
- Participer de manière active aux réunions d'équipe : apporter ses connaissances et ses savoirs
- Partager les informations en sa possession avec l'équipe d'animation
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Entretenir des relations courtoises avec les collègues, l'équipe éducative et les familles
- Participer à l'inventaire et aux commandes de matériel

MOYENS MIS A DISPOSITION

- Bureau, salle de réunions, matériel informatique et bureautique
- Locaux d'accueil et d'animation, mobilier et supports d'activités

CONTRAINTE HORAIRE :

Les horaires par semaine pendant le temps scolaire :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis en périodes scolaires de 7h30 à 9h00, de 12h à 14h et de 17h à 18h45.

Les horaires par semaine pendant les 8 semaines de vacances scolaires :

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredi : 8h à 18h.

Relations internes et externes:

RELATIONS INTERNES:

- avec la directrice de l'accueil
- avec les animateurs
- avec le responsable du service PE, enfance et jeunesse

RELATIONS EXTERNES

- avec les enfants et les familles
- avec les enseignants

Profils recherchés :

SAVOIR

- Base de connaissances de la réglementation des ACM
- Base de connaissances du statut de la Fonction Publique Territoriale
- Connaissance du public enfant (besoins, développement, comportement...)
- Connaissance des techniques d'animation
- Maîtrise de l'outil informatique

SAVOIR FAIRE

- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Adapter sa communication et son comportement en fonction de l'âge des enfants
- Participer à la construction d'un programme d'activités
- Animer des activités de différente nature en tenant compte des besoins, des capacités et des rythmes des enfants
- Rendre compte de son action à la directrice
- Communiquer avec les parents

SAVOIR ETRE

- Capacité relationnelle et sens du travail en équipe
- Capacité d'adaptation et de remise en cause
- Force de proposition
- Sens du service public
- Discréetion professionnelle

DIPLOMES REQUIS

Certificat qualifiant professionnel Animateur périscolaire, équivalent BAFA obligatoire

CONDITIONS D'ACCES

- Contractuel
- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours 3ème voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade

Poste à pourvoir au 1er décembre 2025 : contrat du 01/12/2025 au 31/08/2026, renouvelable.

Date limite de candidature: le 26/11/2025

Contact et modalités de candidature

Contact : 0380755111

Informations complémentaires :

Située à mi-distance entre DIJON et LANGRES, la communauté de communes Tille et Venelle (CCTIV) est composée de 18 communes et compte près de 5000 habitants.

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o021251118001029-animateur-enfance-jeunesse>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.